RECOUVREMENT DES LOYERS IMPAYÉS

RISQUES CLIENTS

FUGA
Formation

CONTACTS

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Gestionnaire, Secrétaire & Assistante, Auto-entrepreneur Gérants TPE/PME

Pré-requis : Toute personne souhaitant acquérir la méthodologie de l'encaissement terrain

Nombre de participants : 8 maximum

Durée : 2 jours soit 14h

Lieu : Intra / Inter

Delais d'accès : 7 jours minimum

Modalité et méthodes pédagogiques : Etudes de cas pratiques, Méthode active et participative, Exercices pratiques

Modalité d'encadrement : Antoine Beauvois, spécialiste risques clients

Modalité suivi stagiaire : Questionnaire contrôle

Responsables pédagogiques : Mme Henderson / Mr Offret

Objectif de la formation

- ✓ Maîtriser la relance des créances locatives
- ✓ Acquérir ou renforcer les compétences d'agent de recouvrement
- ✓ Gestion des Process

Contenu de la formation

Les causes de défaillances ou du non-paiement des loyers

Analyse spécifique de chaque motif d'impayé

Les fondamentaux du recouvrement amiable

Rapidité, Rythme, Progressivité, Crédibilité
Organisation, suivi et accompagnement

Les particularités juridiques du recouvrement de créances locatives

Les garanties juridiques
La prescription de l'action en paiement
Les dispositions législatives mises en place pour le locataire en difficulté

FUGA
Formation

INFORMATIONS

Parking gratuit

Salle de restauration

Commerces à proximité du centre de formation

Accessibilité PMR :

TARIF

Nous consulter

RISQUES CLIENTS

- Le fonds de solidarité pour le logement (FSL)
- Le droit au logement
- Le plan d'apurement

Phase contentieuse : la prévention des expulsions
- Les enquêtes des services sociaux
- La procédure d'enquête dans le parc privé
- Le sursis à exécution après la décision d'expulsion

Les mesures d'expulsion : loi DALO

Les actions de prévention des expulsions locatives

Le surendettement des particuliers et les dettes locatives
- Le droit de priorité du règlement des dettes locatives
- Loi Borloo sur la faillite personnelle
- Les mesures de grâce

Les règles de l'entretien téléphonique et de la communication

Principes de base de la communication : évidence et dominance

Les paramètres de la voix
- Débit mots – Articulation
- Couleur/Timbre ? Rythme – Son

Le vocabulaire et les termes appropriés, utiliser le temps présent

Le fil conducteur ou l'architecture d'un appel téléphonique sortant

Méthodologie en 9 étapes

A l'issu de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation